

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 30 mai à **20 H 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de :

**Madame Anne-Sophie ROMAGNY, Maire.**

Présents :

M. Dominique LECLERE, Mme Monique DEGONVILLE, M. Thierry LEROUX, Mme Sylvie LONGHINI, M. Guy DUHAMEL, M. Jean-Luc JONET, Mme Pascale RENARD, Mme Céline MANGELINCK, Mme Sonia BARRÉ, M. Alain BOURDAIRE, M. Bachir DADDA, Mme Gaëlle HENOUX, Mme Emilie DEVERRE, M. Arthur ADNET.

Absent : M. Grégory THIEBAULT.

Excusés : aucun

Pouvoirs :

Mme Isabelle BOURSCHEIDT à Mme Sonia BARRÉ,  
Mme Maud LOUVET à Mme Céline MANGELINCK,  
M. Romain PARACHE à M. Thierry LEROUX.

M. Arthur ADNET a été élu secrétaire.

-----

**Ordre du jour :**

- 1) Présentation de l'avant-projet des travaux d'aménagement du secteur de la place de la Mairie.
- 2) Informations et questions diverses.

-----

**Approbation de l'avant-projet des travaux de réaménagement de la rue de la Place, de la place de la mairie et du Parking Gustave Haguenin.**

**N° : MAI/009**

**17 POUR / 1 ABSTENTION**

Considérant le projet d'aménagement du secteur de la place de la Mairie portant à la fois sur la place en elle-même, la rue de la Place, l'éclairage public, l'intégration de la biodiversité, le tout visant à rendre le centre historique du village attractif en offrant un cadre de vie agréable aux administrés amenés à se rendre en mairie pour des démarches administratives, ou lors d'événements familiaux ou de convivialité organisés à la salle des fêtes,

Considérant que les eaux de voirie de la rue de la Place seront finalement traitées par infiltration dans les banquettes végétales en surélevant la chaussée qui aura une pente unique,

Considérant que le mobilier urbain devra faire l'objet d'un traitement uniforme et permettre aux promeneurs de s'y arrêter confortablement en prévoyant des dossiers,

Considérant qu'au regard des prix actuels de l'acier les matériaux qui seront utilisés pour la conception des « fabriques » seront repensés afin d'accueillir des plantes grimpantes,

Considérant qu'il conviendra d'intégrer au marché de travaux l'éclairage des 4 faces de l'église et d'étudier celui de la salle des fêtes non prévu initialement dans le projet,

Considérant qu'une réflexion sera à mener par la maîtrise d'œuvre concernant l'accès des portillons des deux riverains débouchant sur la place,

Considérant que la position des bennes à verres (enterrées ou non) sera à trancher pour l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité,**

- **VALIDE** l'avant-projet des travaux de réaménagement de la rue de la Place, de la place de la mairie et du Parking Gustave Haguenin,
- **AUTORISE** la poursuite du projet et le lancement de la procédure de consultation des entreprises.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée  
le lundi 30 mai 2022 à 22h28.*

Date	Numéro	Objet
30/05/2022	MAI/009	Approbation de l'avant-projet des travaux de réaménagement de la rue de la Place, de la place de la mairie et du Parking Gustave Haguenin.

Liste des présences		
NOM PRENOM	POUVOIR	SIGNATURE
ROMAGNY Anne-Sophie		
LECLERE Dominique		
DEGONVILLE Monique		
LEROUX Thierry	LEROUX Thierry	
LONGHINI Sylvie		
DUHAMEL Guy		
LOUVET Maud	MANGELINCK Céline	
MANGELINCK Céline		
DEVERRE Emilie		
BARRE Sonia		
RENARD Pascale		
HENOUX Gaelle		
BOURDAIRE Alain		
JONET Jean-Luc		
PARACHE Romain		
THIEBAUT Gregory		ABSENT
DADDA Bachir		
ADNET Arthur		
BOURSCHEIDT Isabelle	BARRE Sonia	